

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°25/2022**

**Date convocation : 16.06.2022**  
**Nombre de conseillers : 11**  
**En exercice : 10**

**Présents : 8**  
**Votants : 10**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

**Présents** : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Marie-France LOISEL - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH, 1<sup>er</sup> Adjoint - Olivier JURADO 2<sup>ème</sup> Adjoint - Jean-Pierre PLANCADE, conseillers municipaux.

Procurations : Michel COURTESSOLE à Omar AÏT MOUH - Bernard VIÉ à Jean-Pierre PLANCADE.

**Secrétaire de séance** : Sylvie THUBIÈRES.

**Objet : Acquisition d'un gyrobroyeur pour le service technique.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le gyrobroyeur est cassé et ne peut être réparé. Il rappelle que le gyrobroyeur s'adapte sur le tracteur afin de débroussailler le bas-côté des routes, en coupant et en broyant les végétaux et est indispensable à l'entretien de la commune. Il propose au membre du Conseil Municipal d'en acquérir un nouveau.

Monsieur Olivier JURADO fait lecture des 3 propositions :

NIUBO JOLLY TYPE TJY 160	6 500 € HT
Broyeur d'accôttement 1.60m DEPORTA	5 935 € HT
Broyeur DESVOYS POLY GREEN 1.60m	6 800 € HT

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

**VALIDE** l'achat du gyrobroyeur DESVOYS auprès du vendeur pour la somme de 6 800 € HT.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cet achat.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Cédric LEMOINE.

